

advancity

The Smart Metropolis Hub



MISE EN CONCURRENCE POUR PRESTATION DE SERVICES

Accompagnement généraliste des PME en matière de diagnostic
stratégique et diagnostic marketing

CAHIER DES CHARGES

Paris, le 4 juillet 2016

SOMMAIRE

1. POUVOIR ADJUDICATEUR.....	3
2. INTERLOCUTEURS.....	3
3. OBJET DE LA CONSULTATION	3
4. CONTEXTE	3
5. MISSION ATTENDUE	3
5.1. Objectifs	3
5.2. Livrables.....	4
5.3. Ressources et moyens	5
8. MODALITES PRATIQUES - CALENDRIER	5
9. COMPOSITION DES PROPOSITIONS	6
10. CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE	6
11. BUDGET ET FINANCEMENT.....	6
12. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET CONDITIONS DE LIVRAISON DES LIVRABLES	7
13. EVALUATION DU PRESTATAIRE	7

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

La personne morale responsable du marché est :

ADVANCITY, représenté par sa Directrice Générale, Mme Florence CASTEL.

Adresse : 6-8 avenue Blaise Pascal, Champs-sur-Marne

77455 Marne-la-Vallée Cedex 2

2. INTERLOCUTEURS

Amélie ACHARD (amelie.achard@advancity.eu), Sophie QUERAUD (sophie.queraud@advancity.eu)

3. OBJET DE LA CONSULTATION

Accompagnement généraliste des PME - Diagnostic stratégique et marketing (à indiquer dans toute correspondance)

4. CONTEXTE

ADVANCITY, étant chargé par la Région Ile-de-France du programme de développement de la filière des éco-activités à l'échelle de la région francilienne, met en place des actions spécifiques pour renforcer l'offre d'accompagnement aux PME. C'est dans ce cadre qu'en 2016, ADVANCITY propose aux PME de la filière des éco-activités un accompagnement généraliste. Celui-ci se traduit par la mise en œuvre des diagnostics des potentiels de développement des entreprises afin de mieux cibler leurs actions futures. Cet accompagnement, d'intérêt régional, vise à apporter un appui spécifique aux PME par grâce à des analyses stratégiques et marketing.

La présente prestation est mise en place dans le cadre du programme opérationnel régional FEDER/FSE de l'Ile-de-France et du Bassin de Seine, pour la période de programmation 2014/2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne (FEDER) et la Région Ile-de-France.

5. MISSION ATTENDUE

5.1. Objectifs

ADVANCITY sélectionne un prestataire pour accompagner 10 PME franciliennes de la filière des éco-activités dans l'élaboration d'un diagnostic stratégique et d'un diagnostic marketing. Cette analyse objective et complète cherche à apporter aux PME une vision de leur situation actuelle, en identifiant leurs forces et leurs faiblesses, ainsi que les outils nécessaires pour assurer leur pérennité à moyen et long terme. En saisissant les opportunités et surmontant les menaces, les PME ont la possibilité de profiter des avantages de l'environnement et d'améliorer leur rendement.

Il appartiendra au prestataire de recruter, au sein des adhérents ADVANCITY et des acteurs de la ville durable, les PME souhaitant bénéficier de cet accompagnement.

Chaque diagnostic, stratégique et marketing, doit :

- prévoir au moins trois rendez-vous individuels en face à face (dans les locaux de l'entreprise participante)
- garantir un consultant unique pour chaque PME pendant la durée du diagnostic
- définir le détail de l'accompagnement du diagnostic en question, la charge horaire, les sujets abordés à chaque rendez-vous. Ces informations sont communiquées par le prestataire au bénéficiaire lors du premier contact
- prévoir un suivi de l'état d'avancement du diagnostic à présenter à la demande à ADVANCITY
- envisager un questionnaire de satisfaction à l'issue du diagnostic
- proposer un suivi du plan d'actions post mission pour mesurer les résultats obtenus

Diagnostic stratégique

Le diagnostic stratégique adapté aux PME de la filière des éco-activités Ile-de-France doit donner des outils et des méthodes à chaque entrepreneur pour comprendre son secteur d'activité et mieux appréhender l'analyse de son entreprise.

Diagnostic marketing

En s'appuyant sur les informations recensées lors du diagnostic stratégique, le diagnostic marketing reste davantage orienté sur une logique marché-produits. Il permet à chaque PME d'identifier les faits et tendances, d'atteindre une meilleure compréhension de la situation ainsi que de son évolution et, enfin, de mettre en place des actions correctives dans le but d'améliorer sa productivité.

5.2. Livrables

Le prestataire s'assurera auprès d'ADVANCITY du renvoi du dossier d'inscription et du paiement des frais d'inscription avant d'engager chaque diagnostic.

L'ensemble de ces documents se présentent sous la forme d'un fichier numérique (PDF format A4 et/ou Word et/ou Excel, selon préférence de chaque participant).

Une copie de chaque diagnostic effectué, sous la forme de fichier numérique (PDF format A4), et le questionnaire de satisfaction complété par la PME concernée sont livrés à ADVANCITY.

ADVANCITY doit recevoir une fiche finale regroupant les attestations de conformité des livrables pour chaque PME, avec leur signature et cachet respectif. Parallèlement, une fiche de l'état d'avancement des diagnostics pour l'ensemble des PME est envoyée à l'interlocuteur ADVANCITY le dernier jour ouvrable de chaque mois.

Les livrables devront impérativement permettre à ADVANCITY d'évaluer les accompagnements réalisés sur des critères objectifs.

Tableau récapitulatif des livrables

Livrables	Calendrier	Destinataire
Compte-rendu ponctuel	J+3 de chaque rendez-vous avec PME	PME & ADVANCITY
Diagnostic stratégique	J+7 du RDV final avec PME	PME
Diagnostic stratégique + questionnaire de satisfaction	J+7 du RDV final avec PME	ADVANCITY
Diagnostic marketing	J+7 du RDV final avec PME	PME
Diagnostic marketing + questionnaire de satisfaction	J+7 du RDV final avec PME	ADVANCITY
Fiche de l'état d'avancement	Dernier jour ouvrable de chaque mois	ADVANCITY
Fiche finale	Le 31 décembre 2016	ADVANCITY

5.3. Ressources et moyens

Les compétences recherchées sont au croisement de l'innovation, de la ville durable et de l'expertise en matière d'accompagnement de PME dans l'élaboration de diagnostics en stratégie et marketing.

8. MODALITES PRATIQUES - CALENDRIER

Dates	Détails
5 au 29 juillet 2016	Publication de la mise en concurrence sur le site Internet www.advancity.eu et consultation des opérateurs
29 juillet 2016 (12h)	Date limite de réponse à l'appel
12 août 2016	Choix du prestataire et notification au titulaire de la prestation
16 août au 31 décembre 2016	Déroulement des diagnostics.
31 décembre 2016	Fin de la prestation.

9. COMPOSITION DES PROPOSITIONS

La réponse à la consultation doit comprendre des documents administratifs, d'une part, et une offre détaillée, d'autre part.

Documents administratifs :

- Kbis – police d'assurance
- Attestation URSSAF et trésorerie (attestation fiscale)
- Attestation CA et effectif sur les 3 dernières années

Offre :

- Une proposition répondant au cahier des charges.
- Une offre budgétaire détaillée.
- Présentation de l'équipe effectivement dédiée au projet.
- Présentation de la société.
- Références en termes de diagnostics stratégiques et marketing déjà effectués.

Les prestataires doivent faire parvenir leur offre à ADVANCITY, par mail à amelie.achard@advancity.eu et sophie.queraud@advancity.eu au plus tard le 29 juillet, 12h.

Tout envoi incomplet sera rejeté sans examen.

10. CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Les critères retenus pour l'examen des offres sont les suivants :

- Appréciation technique :
 - Respect du cahier des charges et description des diagnostics proposés : 30%
 - Modalités de recrutement des PME : 20 %
 - Références : 10%
- Appréciation financière par rapport à la moyenne des offres : 40%

Chaque critère sera noté sur 5 ; 5 correspondant à « très satisfaisant » et 1 à « très insuffisant ».

Sur la base des critères énoncés, ADVANCITY retiendra un prestataire. Le démarrage des accompagnements est prévu dès le 16 août 2016.

11. BUDGET ET FINANCEMENT

La recette des livrables de chaque diagnostic finalisé donne lieu au versement d'acomptes correspondant au montant forfaitaire. Toutefois, une avance de 10% du montant total est versée au début de l'accompagnement de la première PME correspondant à 10% de la prestation globale. Cette avance couvre la totalité du montant forfaitaire des deux premiers diagnostics. Les acomptes sont payés en règlement des factures émises par le Titulaire, dans un délai de 60 jours à compter de la date de réception de la facture.

12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONDITIONS DE LIVRAISON DES LIVRABLES

Les livrables sont à fournir sous la forme de fichiers numériques réutilisables par les PME bénéficiaires. Les livrables sont la propriété des PME bénéficiaires et ne peuvent être réutilisés par ADVANCITY sans autorisation expresse. Ils sont toutefois nécessaires en cas de contrôle des autorités européennes pour certifier le service fait

13. EVALUATION DU PRESTATAIRE

L'attention du prestataire est appelée sur le fait que la certification de service QUALI'OP impose l'évaluation annuelle de tous les prestataires.